



Bureau

Publié le : 23/09/2025

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n° 26), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

Délibération n°2025/2025.00237

Rapport n°5 - Soutien exceptionnel au Comice Audeux Boussières pour sa participation au super Comice du Doubs

Soutien exceptionnel au Comice Audeux Boussières pour sa participation au super Comice du Doubs

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°1	03/09/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Gestion administrative des services »	Montant prévu au budget 2025 : 1 000 € Montant de l'opération : 1 000 €

Résumé :

Le Super Comice du Doubs est l'évènement organisé tous les 5 ans, qui vient clôturer une saison de comices locaux où les éleveurs se réunissent pour échanger sur leur travail et valoriser leurs plus beaux animaux. Il consiste aussi en un concours final, après les nombreuses campagnes cantonales. C'est enfin un moment convivial de rencontre avec présentation des animaux, village d'exposants, de nombreuses animations, des expositions, un bal populaire...

Le comice d'Audeux-Boussières participe à ce super comice du Doubs avec une vingtaine d'animaux provenant des élevages de ses cantons et sollicite Grand Besançon Métropole pour un soutien financier exceptionnel de 1 000€ pour garantir le succès de cette participation.

Le Super Comice du Doubs

La Fédération des Comices du Doubs, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort et la Ville de Pontarlier organisent la 6^{ème} édition du **Super Comice le 25 octobre 2025 à Pontarlier**.

Cet évènement fait suite à la tenue d'une vingtaine de comices qui se sont déroulés dans tout le département.

Pour les éleveurs de Grand Besançon Métropole, ce sont 3 comices locaux qui organisent des rassemblements locaux entre septembre et octobre à Mamirolle par le comice d'Ornans, à Pelousey par le comice d'Audeux-Boussières et à Marchaux-Chaudefontaine par le comice de Marchaux.

Le comice d'Audeux-Boussières

C'est un des 3 comices locaux qui couvrent notre territoire. Un comice est une association dont l'objectif est la mise en valeur des pratiques agricoles locales.

Sa participation au Super Comice le 25 octobre se fera par la présence ce jour-là d'une dizaine d'élevages avec une vingtaine d'animaux présents sur le site de Pontarlier. Ces animaux et ces éleveurs représenteront les élevages locaux sur un concours où 600 animaux seront présents et venant de tout le département.

Budget prévisionnel pour la participation du comice d'Audeux Boussières au Super Comice du Doubs

- Frais de transport Aller-Retour en bétailières pour 20 animaux = 1 800 €
- Frais de petits déjeuners aux éleveurs participants (30 personnes) = 240 €

- Frais de repas le midi aux éleveurs participants (30 personnes) = 510 €
- Frais de décoration des animaux pour le concours = 500 €
- Frais sanitaires (prises de sang) pour participer au concours = 240 €

soit un total prévisionnel de 3 290 €.

Il est proposé d'accorder au comice d'Audeux-Boussières une subvention forfaitaire de 1 000 € pour sa participation au Super Comice du Doubs.

Cette subvention fera l'objet d'un versement en une seule fois à compter de la notification de la subvention.

Elle ne sera pas versée ou sera restituée, en partie ou en totalité, en cas :

- de réalisation partielle du projet ou de l'activité,
- d'utilisation de la subvention à une fin non-conforme aux actions pour lesquelles elle a été attribuée,
- d'annulation du projet ou de l'activité,
- de non-utilisation en tout ou partie des sommes versées,
- de dissolution de l'association.

L'association bénéficiaire devra transmettre à GBM un compte-rendu financier attestant de la conformité

des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, au plus tard le 30 juin 2026

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention forfaitaire de 1 000 € au Comice d'Audeux-Boussières pour sa participation au Super Comice du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET
Vice-Présidente

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon